

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

On s'abonne : A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, chez DONGRELL et BULLIER, Place de la Bourse, 39 ; EWIG, r. Ambolse-Richel, 9 ; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 c. Faits divers... 15 c.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 3.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

22 Avril 1881.

LA CAMPAGNE DE TUNISIE.

Il y a eu hier matin conseil de cabinet chez M. Jules Ferry.

D'après la France, le conseil ne s'est pas prononcé sur l'envoi immédiat, dans les eaux de La Goulette ou à proximité, de l'escadre cuirassée avec un corps de débarquement.

L'éventualité de cette opération qui est en tout cas subordonnée à la rupture définitive de nos relations diplomatiques avec le gouvernement de la Régence, a été seulement envisagée.

Les opérations militaires étant entrées dans la période d'exécution depuis mercredi, la question d'un débarquement à Tunis même sera, sans doute, posée dans le prochain conseil, qui se tiendra demain samedi à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

D'autre part, le National confirme les informations des Tablettes d'un Spectateur en assurant que, en prévision d'une rupture, et pour éviter les reproches qui ont été si justement adressés au ministre de la guerre, les préparatifs sont faits, au sujet d'une escadre et d'un corps de débarquement, pour agir promptement et énergiquement.

Tunis, 20 avril, 5 h. soir.

Le bruit court que Tabarka a été ce matin attaquée et enlevée par les troupes françaises.

D'après une dépêche reçue par la France, le consul d'Autriche est allé voir mardi le premier ministre et lui a vigoureusement fait entendre qu'il trouvait la sécurité des Européens assez menacée pour que des mesures sévères et efficaces fussent comman-

dées au gouvernement du Bey. Le ministre a répondu que ni le Bey ni lui-même n'y pouvaient rien.

Le consul d'Autriche, outré de cette réponse, s'est immédiatement concerté avec son collègue, le consul d'Allemagne. De l'avis unanime, il n'y a qu'un moyen de prévenir tout danger : c'est de révoquer M. Maccio et de mettre fin par là à toute cette agitation, que ses promesses répétées de secours italiens entretiennent dans l'entourage du Bey, et qui se communique aux indigènes.

M. Allegro, consul de Tunis à Bône, a donné sa démission, ne voulant pas se prêter aux intrigues du gouvernement du Bey.

Le premier ministre du Bey, dit le Globe, a mis à la disposition du gouvernement tunisien une somme de 500,000 francs prise sur ses deniers personnels.

Tunis, 20 avril.

Un emprunt de guerre de 800 mille piastres a été mis en adjudication. Il a échoué.

Le ministre Mustapha annonce que la garnison de Tabarka n'a tiré qu'à poudre sur le bateau de guerre français, l'Hyène.

Les retards inévitables qu'entraînent nos préparatifs militaires causent ici un grand dommage au prestige français.

On interprète ces retards comme un manque d'énergie, et le fanatisme musulman y trouve un aliment de propagande.

Il ne faudrait pas que cette situation se prolongeât longtemps pour mettre en péril sérieux la colonie française et compromettre gravement notre influence aux yeux des populations arabes.

On nous plaisante déjà et l'on dit que « les Français chargent leurs canons pour tuer des sauterelles. »

Les consuls anglais et italien ont tenu avant-hier une conférence au Bardo même, à la grande satisfaction de M. Maccio et de son entourage.

Le Bey persiste à croire que les Français ne passeront pas la frontière.

Si l'on attend, pour entrer en campagne, les grandes chaleurs et l'époque des moissons, les Tunisiens comptent sur la défection de nos goums, des convoyeurs arabes et sur les maladies qu'engendrent les chaleurs excessives.

Tunis, 20 avril, soir.

M. Barthélemy Saint-Hilaire vient de faire remettre au Bey une note diplomatique lui déclarant de la manière la plus péremptoire que lui et son premier ministre seraient tenus personnellement responsables de tout malheur arrivant, dans sa personne ou dans ses biens, à un Français ou à un Européen se réclamant de la protection française.

Bône, 21 avril.

On assure que le Bey, répondant aux dernières observations de M. Roustan relativement aux dangers que pourrait courir la colonie européenne à Tunis, a déclaré qu'il avait donné les ordres nécessaires pour la protection de tous les étrangers, mais qu'il ne pouvait pas répondre de l'émotion que produirait sur la population musulmane la nouvelle de l'entrée des Français sur le territoire de la Régence.

Les craintes de la colonie étrangère à Tunis paraissent en voie d'apaisement.

Les mesures prises pour le maintien de la circulation sur le chemin de fer, et la proximité du corps expéditionnaire français dont une partie pourrait être transportée à Tunis en quatre ou cinq heures, sont considérées, non moins que les observations très-sérieuses qui ont été adressées au Bey, comme une garantie suffisante, au moins pour le moment, de la sécurité de la colonie.

On ne croit pas ici qu'à moins d'une nécessité absolue, le gouvernement français se décide à envoyer la flotte à la Goulette, attendu que cet acte aurait probablement pour résultat d'y amener d'autres bâtiments de guerre étrangers, ce qui pourrait être exploité d'une manière fâcheuse auprès des Arabes par le parti hostile à la France, tandis que l'Algérie étant la seule voisine de Tunis par terre, l'absence de toute flotte de-

vant Tunis nous laisse tête-à-tête avec le gouvernement du Bey. (Agence Havas.)

Chronique générale.

On sait que les journalistes autorisés à suivre les opérations ont dû signer l'engagement de ne transmettre aucune dépêche qui n'eût été, au préalable, visée par l'autorité militaire, cela, à peine d'être expulsés d'Algérie. C'est le bon moyen d'enlever toute autorité à leurs rapports.

L'autorité militaire pense éviter ainsi les fausses nouvelles capables d'alarmer l'opinion et les nouvelles propres à servir l'ennemi. L'erreur est trop grossière vraiment : dès qu'on saura que les nouvelles de la guerre sont toutes soumises à la censure, on n'y voudra plus croire. Au moindre bruit de défaite partielle qui se répandra, on croira à la déroute. Déjà, aujourd'hui, l'émotion est grande à Bône, pour quelques blessés qu'on a reçus de La Calle : tout cela, parce que l'autorité militaire affirme qu'il n'y a eu aucune affaire tous ces jours-ci.

Au contraire, supposez un succès, un combat où se seront signalés quelques officiers. On risquera fort de prendre pour des bénevoles les reporters qui auront dit la vérité, parce qu'ils l'auront dite sous la surveillance du censeur militaire qui sera le camarade des officiers engagés.

Bref, la confiance sera détruite dans le public.

Encore si c'était tout. Mais il y a les reporters étrangers, ces terribles reporters anglais qui font l'opinion de l'Europe et du monde. Croit-on qu'ils accepteront ces entraves à leur liberté, ces obstacles à leur rapidité ? Ils quitteront le camp où ils ne pourraient faire leur métier comme ils l'entendent ; ils iront à Tunis, et là, reçus à bras ouverts, ils feront leurs dépêches où ils raconteront la guerre, vue par l'autre bout de la lunette.

Leurs rapports en seront-ils plus vrais ?

26

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

Le docteur Dumont plaça d'abord sa main devant la bouche un peu entrouverte : le jeu de la respiration était nul ; il prit une main, elle était froide comme du marbre ; le pouls ne battait plus.

— Mauvais signe ! fit-il en hochant la tête.

— Quelques frictions énergiques ne pourraient être qu'utiles, dit l'officier.

— J'y songeais, répartit le médecin.

Aussitôt le corsage de la robe fut ouvert et les cordons du corset coupés ; la main du docteur gagna la région du cœur ; les battements avaient cessé. Pendant quelques minutes, M. Dumont frictionna le cadavre, mais en vain.

— C'est fini, ajouta-t-il en reprenant sa place à côté de son ami ; en arrivant à Harcourt, nous ferons notre déclaration à l'autorité.

Dix minutes s'étaient à peine écoulées qu'un faible soupir, parti du fond de la voiture, parvint jusqu'à l'oreille des voyageurs ; on approchait d'Harcourt.

— As-tu entendu ? s'écria vivement le capitaine en prenant le bras de son ami.

— Quoi donc ? — On dirait un gémissement poussé par la morte.

Le médecin ne put s'empêcher de sourire.

— Et tu as peur ? reprit-il.

— Trêve à ton persiflage, écoute.

Un soupir plus profond que le premier se fit entendre du même endroit.

Cette fois, M. Dumont arrêta net le cheval.

— Je crois, ma foi, que tu as raison, dit-il en jetant les yeux au fond de la voiture.

La couverture dans laquelle la jeune femme était enveloppée s'agitait ; il n'y avait plus à en douter, le traitement du docteur recevait son effet : la morte revenait à la vie.

Décrire, à ce moment, l'état d'esprit du capitaine, serait chose impossible ; grâce à lui et à son ami, une créature de Dieu, vouée à la tombe, allait recouvrer la santé ; son dévouement allait sécher les larmes d'une famille inquiète, en lui rendant l'objet de sa plus tendre affection ; jamais général venant de gagner une bataille ne fut plus heureux.

Le sentiment de l'existence commence effectivement à revenir, poursuivait le médecin ; le pouls est à peine sensible encore, mais, enfin, je le sens. Si j'avais donc sur moi quelque cordial !

— Prends celui-ci, répartit vivement l'officier, en offrant à son ami un bœuf qu'il tira de la poche intérieure de sa capote.

Le docteur Dumont versa deux gouttes du précieux breuvage entre les lèvres de la ressuscitée. Un léger frisson agita la jeune femme, ses yeux s'ouvrirent et cherchèrent à distinguer les objets qui l'entouraient.

— Tout va bien, reprit le médecin ; maintenant ne perdons pas un instant ; nous arrivons, du reste.

— Où vas-tu déposer notre précieuse trouvaille ? demanda l'officier.

— Comment, c'est toi qui m'adresses une semblable question ? — Chez moi, sans doute, hôtel Dumont ; à partir de ce moment, j'installe ma femme au chevet de la malade, et dans quinze jours, cette cure m'aura fait une réputation enviable dans le pays.

Faire déposer Georgine dans un lit excellent — car c'était bien M<sup>lle</sup> Auberty, le lecteur l'a deviné déjà, que l'ami du docteur Dumont avait ramassée sur le grand chemin — et l'entourer de soins empreints, fut l'affaire d'un instant. Onze heures sonnaient à l'église d'Harcourt.

Vers minuit, la malade ouvrit les yeux et regarda autour d'elle.

— Où suis-je ? demanda-t-elle.

— En bonnes mains, répondit le docteur, qui n'avait pas quitté Georgine d'un instant ; tranquillisez-vous donc, ma chère enfant.

M<sup>lle</sup> Auberty leva lentement son regard sur l'homme qui, tout en lui parlant, comptait les bat-

tements de son pouls.

— Je ne vous connais pas..., reprit-elle.

— Vous me connaîtrez mieux demain ; de grâce, ne parlez plus, reposez doucement sans vous préoccuper de tout ce qui vous environne ; ce que vous ne pouvez comprendre maintenant vous sera bientôt expliqué ; je suis médecin, fiez-vous à moi, et, jusqu'à ce que j'en ordonne autrement, gardez le repos le plus absolu.

Georgine resta quelques instants immobile, ses yeux se refermèrent ; c'est à peine si l'on entendait le jeu de la respiration. Bientôt sa figure, pâle comme une statue de marbre de Carare, parut s'animer.

— La neige !... la montagne !... Fanny !... Fanny !... Oh ! mon Dieu !... s'écria-t-elle, comme si une vision terrible eût passé devant son regard mourant.

L'animation succédait à l'abattement, le silence cadavérique faisait place au délire.

Le reste de la nuit n'amena aucune amélioration dans l'état de la jeune fille. Dévorée par une fièvre ardente, elle prononçait les paroles les plus incohérentes, parmi lesquelles on distinguait pourtant les mots de : « Michel, le sentier, l'avalanche, la mort. »

Le docteur, assis dans un fauteuil, à la tête du lit de la malade, et secondé par M<sup>lle</sup> Dumont, suivait pas à pas la crise précoce.

En seront-ils plus dépouillés de toute partialité contre nous ?

Allons ! la censure est une sottise, à la guerre comme ailleurs. Pour porter des pantalons rouges, Anastasie n'en est pas moins une incommode, inutile et parfois dangereuse personne.

On lit dans le *Petit Parisien* :

« Le bruit court que le gouvernement du Czar aurait fait demander au gouvernement anglais l'extradition de Hartmann, le proscrit russe dont on avait déjà demandé l'extradition à la France, et qui, expulsé de notre territoire, est allé se fixer à Londres.

» On croit généralement que le cabinet britannique refusera d'accéder à la demande des ministres moscovites.

» Ce serait, en effet, pour l'Angleterre, une honte d'accorder l'extradition d'un réfugié que la France, elle, n'a pas voulu livrer ; — et quelque envie que le Czar puisse avoir de ne pas laisser ses gibets sans cadavres, il est du devoir d'un pays civilisé de ne pas livrer un proscrit politique à ses bourreaux. »

On dirait que les journaux radicaux flairent un changement dans la politique anglaise. Le gouvernement britannique a déjà mis sous les verrous le citoyen Most, pour un article de journal. Serait-il disposé à extradition le citoyen Hartmann, complice des assassins de Moscou et de Saint-Petersbourg ?

D'après les dépêches envoyées par le marquis de Noailles, on aurait tort de considérer le maintien de M. Cairoli aux affaires comme une garantie absolue de paix. L'agitation est toujours très-grande à Rome, et si la campagne sur la frontière tunisienne ne marche pas avec rapidité, il n'est pas douteux qu'il faut nous attendre à de nouvelles complications.

Le *Télégraphe* donne l'information que voici :

« On dit qu'au reçu de la nouvelle réponse du Bey, le gouvernement aurait donné l'ordre de former une escadre destinée à tenir en respect les Tunisiens ; cette escadre opérerait dans les eaux de Tunis. »

Des correspondances particulières mentionnent l'agitation croissante, excitée par des agents italo-tunisiens. La disgrâce de M. Maccio, consul italien, avait été annoncée à tort. Une dépêche de Naples annonce, en effet, que le journal français le *Furet*, publié dans cette ville, a été saisi pour un article attaquant le personnage dont l'influence malfaisante s'exerce au Bardo, où les illusions et le mauvais vouloir persistent.

Il est bien acquis que l'agression contre la *Hyène* est imputable à l'armée tunisienne, et le Bey, ne pouvant nier le fait, affecte de le considérer comme insignifiant.

## Etranger.

RUSSIE. — Depuis quelques jours circulent des bruits inquiétants sur la situation en Russie.

Nous ne voudrions pas nous faire l'écho de nouvelles fausses ou exagérées ; mais pourtant nous devons des informations à nos lecteurs, aussi reproduisons-nous les renseignements que nous trouvons dans les journaux.

On ne peut plus se dissimuler qu'un nouveau mouvement révolutionnaire se prépare à Saint-Petersbourg. Les effroyables attentats qui ont à plusieurs reprises ensanglanté la capitale semblent devoir continuer. La secte des nihilistes n'est effrayée ni par l'horreur du crime ni par l'énergie de la répression. C'est un duel à mort entre la révolution et l'autorité.

On sait qu'un grand-duc, le fils du grand-duc Constantin, a été arrêté comme affilié à la secte. Un conseil de famille doit statuer prochainement sur son sort. Voici à ce sujet les informations que publie le *Figaro* :

« Les dernières nouvelles de Russie signalent la réunion prochaine d'un conseil de famille, à la résidence impériale de Gatchina. On affirme que ce conseil aura à statuer sur l'affaire qui a motivé l'arrestation du grand-duc Nicolas Constantinowitch. L'Empereur a déclaré qu'il voulait se tenir à l'écart de cette affaire, et le conseil se réunira sous la présidence du grand-duc Wladimir.

» On a beaucoup parlé, après le changement de souverain en Russie, de la retraite du comte Loris Melikoff et de son remplacement par le comte Schouwalof. Aujourd'hui on affirme que le projet de confier la haute police de l'empire à ce dernier est dû à l'initiative du prince de Galles, qui aurait assuré le Czar que, dans les circonstances pénibles que traverse la Russie, nul autre que le comte Schouwalof ne saurait être plus utile à la tête du ministère de l'intérieur. »

Nous ne savons si la police est insuffisante ou mal organisée. On est en droit de le penser, puisque, après l'attentat du chemin de fer de Moscou et celui du Palais-d'Hiver, elle n'a pas su ou pas pu déjouer les complots et prévenir l'assassinat du malheureux Alexandre II. Ou la police est mal faite, ou la secte des nihilistes a une puissance qui laisse loin derrière elle celle de la Sainte-Wehne.

On comprend les angoisses qui doivent régner à la cour si la nouvelle donnée par le Czar, de Cracovie, est vraie. Ce journal annonce que les nihilistes ont menacé la jeune impératrice de lui enlever son fils aîné, le prince héritier, pour en faire un otage. Le malheureux enfant serait gardé quelques jours, et, au bout de ce temps, si l'Empereur ne donnait pas satisfaction aux nihilistes, on lui renverrait le cadavre de son fils.

On avait déjà parlé de complot, et nous nous refusons à croire une telle monstruosité ; mais devant l'affirmation du Czar nous sommes bien obligés de reconnaître qu'il y a quelque chose de fondé dans cette affreuse nouvelle.

D'ailleurs, les journaux radicaux se chargent, selon leur coutume, de nous annoncer par avance de graves événements.

Voici l'étrange dépêche venant de Genève que nous trouvons dans l'*Intransigeant* :

« Les dépêches télégraphiques expédiées de Russie sont assujetties à la plus rigoureuse censure. Toutes celles dont le sens paraît se prêter à une correspondance secrète sont arrêtées et soumises à une enquête sévère.

» Les lettres à destination de l'étranger sont presque toutes ouvertes. Des moujicks ont été saisis par les gendarmes au moment où ils franchissaient la frontière allemande ; ils ont été fouillés et interrogés avec le plus grand soin. Quelques-uns d'entre eux ont été maintenus en état d'arrestation parce qu'ils étaient porteurs de lettres.

» En dépit de ces nouvelles précautions de la police du Czar, nous serons bientôt en mesure d'avoir des informations précises sur les événements révolutionnaires qui vont se produire en Russie. — D... »

Il est difficile d'être plus cynique dans ses affirmations que ce citoyen D..., qui est si bien au courant, à Genève, des événements qui vont se produire en Russie. Jamais on n'a osé annoncer avec une telle audace des crimes aussi monstrueux.

Après les exploits que l'on connaît de la part des nihilistes, en face de ceux que l'on prévoit encore, toutes les précautions sont certes bien légitimes. On comprend les rigueurs de la police et la sévérité de la répression.

Nous avons lu des articles infâmes publiés à l'occasion de l'exécution des assassins de l'empereur Alexandre II, comme si ces misérables avaient été des innocents. On ne discute pas sans indignation de pareilles théories. Tout crime ne mérite-t-il pas un châtiement ? Et l'empereur Alexandre III, à qui on demandait la grâce des coupables, n'avait-il pas le devoir de venger l'assassinat de son père ?

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 avril.

Les chiffres du bilan de la Banque qui vient d'être affiché sont très-satisfaisants ; malgré cela, la faiblesse est générale. Le 3 0/0 clôture à 119.97.

L'amortissable fait 84.45. L'action du Crédit foncier éprouve toujours de larges fluctuations. On a fait successivement aujourd'hui 1,630 et 1,670. A ces prix, les achats du comptant sont fort nombreux. On constate depuis la crise des demandes plus importantes sur les obligations Communales nouvelles 4 0/0 donnant un revenu fixe de 4 0/0.

L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 745.

Le classement des obligations de la Société la Rente Mutuelle continue à s'opérer très-régulièrement : ce titre a l'avantage de joindre à un revenu élevé une prime de remboursement fort importante.

Le Crédit mobilier est fort demandé, le dividende pour l'exercice 1880 est de 40 fr.

On s'occupe de mettre en œuvre les conventions conclues avec les liquidateurs de l'immobilière.

La souscription aux actions nouvelles du Crédit général Français assurent un succès très-vif. Le délai d'option accordé aux anciens actionnaires expire très-prochainement.

La Banque de Prêts à l'Industrie est fort bien te-

nue, le marché de cette valeur s'élargira dans des proportions notables dès que les actions nouvelles auront été mises au porteur.

La Banque nationale fait preuve d'une grande fermeté à 660.

Le Crédit foncier maritime est demandé aux environs de 620. Cette Société a déjà reçu d'importantes propositions d'affaires.

Les Bons de l'Assurance financière sont à 230.

## Chronique militaire.

Le *Journal officiel* a publié la note suivante :

Des modifications depuis longtemps à l'étude ayant été reconnues nécessaires dans la répartition des régiments de cavalerie et la constitution des divisions indépendantes, il a été décidé que ces modifications devaient leur exécution dans le courant de la présente année, de manière à mettre les corps de troupes, appartenant à une même brigade et à une même division, dans des conditions plus favorables à la direction de leur instruction.

D'autre part, l'intérêt du service rendant opportune, au double point de vue de la remonte et de l'acclimatation des chevaux, l'installation dans le midi de la France des régiments de cavalerie montés en chevaux barbes, le ministre, pour coordonner ces mouvements avec ceux des troupes envoyées récemment en Algérie, a décidé, le 13 avril courant, que les changements de garnison indiqués ci-après auraient lieu à bref délai.

Toutefois, dans le but de les réduire pour le moment au strict nécessaire, les 7<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> chasseurs, remontés en chevaux barbes et stationnés à Saint-Germain et à Rambouillet, ne seront pas déplacés immédiatement.

Les changements de garnison qui vont être effectués incessamment sont les suivants :

8<sup>e</sup> régiment de chasseurs, de Béziers à Verdun.

12<sup>e</sup> régiment de dragons, de Verdun à Commercy.

2<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, de Commercy à Lunéville.

9<sup>e</sup> régiment de chasseurs, de Lunéville à Béziers.

14<sup>e</sup> régiment de chasseurs, d'Auch à Sedan.

6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, de Sedan à Saint-Mihiel.

8<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, de Saint-Mihiel à Maubeuge.

1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers, de Maubeuge à Lunéville.

13<sup>e</sup> régiment de chasseurs, de Lunéville à Auch.

5<sup>e</sup> régiment de chasseurs, de Valence à Vesoul.

14<sup>e</sup> régiment de hussards, de Vesoul à Valence.

1<sup>er</sup> régiment de hussards, d'Epinal à Marseille, mouvement déjà exécuté.

4<sup>e</sup> régiment de chasseurs, de Marseille à Epinal, mouvement déjà exécuté.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### LES TRAMWAYS SAUMUROIS.

Voici les observations de M. Monproffé que nous avons annoncées hier :

Saumur, 21 avril 1881.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je suis heureux que vous ayez, dans un entrefilet de votre numéro d'hier, exprimé les inquiétudes qui ont pu gagner quelques personnes au sujet de la réussite de mon entreprise, par suite du projet de pont sur la Loire à Montsoreau. Cela me permet de m'expliquer nettement à ce sujet.

Loin de contester l'utilité d'un pont sur la Loire à Montsoreau, je dois commencer par vous dire que je m'en suis toujours déclaré partisan ; de même que celui projeté entre Candès et le Véron.

Il est en effet évident que les populations riveraines, qui ne peuvent communiquer entre elles que par les ponts de Porton Boulet et Saumur sur la Loire, et de Chiron sur la Vienne, auraient besoin de moyens de communication moins primitifs que des bacs.

Cette utilité étant constatée, il me reste à discuter la question d'incompatibilité en-

— Pauvre dame, répétait sans cesse la femme de l'excellent médecin, crois-tu qu'elle en réchappera ?

— Je te répondrai dans la matinée.

Le capitaine qui, lui aussi, avait veillé toute la nuit, envoyait à toute heure demander des nouvelles de celle qu'il avait sauvée.

— Dis-lui que tout va aussi bien que possible, répétait le docteur au domestique chargé de poser la question.

Au jour naissant, la fièvre cessa ; Georgine retomba dans un état d'insensibilité presque complet. Il était dix heures du matin lorsqu'elle s'éveilla :

— Eh bien, demanda le docteur, comment vous trouvez-vous maintenant ?

M<sup>lle</sup> Auberty poussa un profond soupir :

— Mieux, répondit-elle, je voudrais voir mon père et ma mère et les embrasser avant de mourir.

— La mort ne veut pas de vous, mon enfant, répondit avec bonté le docteur Dumont ; depuis douze heures, bientôt, je vous défends contre cette mégère et je compte bien l'avoir mise pour longtemps en fuite...

— Pardon, monsieur, interrompit la malade en regardant de tous côtés, je crois rêver encore... Cet appartement, vous-mêmes, tout m'est inconnu ; je m'appelle Georgine Auberty ; mes parents habitent les environs d'Aulnay-sur-Odon...

— Moi, mademoiselle, je me nomme Dumont, je suis médecin ; il y a un an que j'habite ce pays et

je remercie Dieu de m'y avoir envoyé, puisque j'ai pu, avec mon ami de la Charnie, vous sauver, hier, dans la soirée, d'une mort certaine.

— De quel pays parlez-vous, docteur ?

— De celui où nous sommes en ce moment.

— Vous l'appellez ?

— Harcourt.

— Harcourt, répéta machinalement Georgine, je ne le connais pas, je n'y suis jamais venue.

Mais, poursuivit-elle avec une certaine animation, comment la personne, dont vous venez de prononcer le nom, et vous-même, m'y avez-vous amenée ?

— Un peu de patience, vous le saurez bientôt.

Épuisée par cette conversation, Georgine se laissa retomber sur son oreiller et s'endormit.

— Eh bien ! docteur, demanda le capitaine de la Charnie à son ami au moment où celui-ci quittait la chambre de M<sup>lle</sup> Auberty, quelle nouvelle apportez-tu ?

— Tout va bien, le poulx devient de plus en plus régulier et la fièvre diminue ; huit jours encore, et cette demoiselle sera complètement remise.

— Cette demoiselle, as-tu dit ?

— Sans doute, puisqu'elle ne m'a parlé tout à l'heure que de ses parents ; d'ailleurs, elle paraît bien jeune pour être mariée.

— Mon cher docteur, rappelles-toi que je l'ai à peine entrevue. Elle se nomme ?...

— Georgine Auberty.

— Pourrais-je la voir, lui présenter mes hommages ? Sait-elle que j'ai un peu contribué à ne pas la laisser écraser par ton cheval ?

— Elle ne sait rien ; en vérité, la Charnie, on pourrait croire que ton imagination court la prétextante. Si tu tiens à la revoir, je lui demanderai dans quelques jours la permission de te présenter à elle, car la jeune personne me paraît appartenir à un certain monde, si j'en juge par le ton de sa conversation et ses manières fort distinguées ; en attendant, reste donc tranquille ; je t'avertirai à temps.

Le capitaine parut tout autre dans la journée ; était-ce la joie de savoir celle qu'il avait arrachée à une mort affreuse hors de danger, était-ce la satisfaction du devoir accompli ? le lecteur appréciera ; quoiqu'il en soit, l'expansif officier ne dissimulait nullement sa joie.

Devant regagner Caen le soir même pour y passer la dernière quinzaine de son congé, il écrivit à ses amis qu'une affaire urgente le retenait pour une semaine encore à Harcourt. Cette précaution prise, il se promit bien, tout en gardant la plus délicate réserve vis-à-vis de la jeune malade, de harceler son ami jusqu'à ce que celui-ci l'eût mis en présence de Georgine.

(A suivre.)

SOPHRONYME LOUDIER.

tre l'établissement du tramway et celui du pont.

Vous dites que le trafic des marchandises de Fontevault, et notamment celui de la maison centrale, se fera de préférence par la gare de Varennes à celle de Saumur. Vous avez pris le trafic des marchandises. Vous avez eu raison, car il est indiscutable que les voyageurs en provenance de Fontevault, de Candès, de Montsoreau, n'iront pas traverser la Loire et prendre le chemin de fer à la gare de Varennes, éloignée de 5 kilomètres de Montsoreau.

Ce trafic des marchandises, il faut s'en rendre compte d'une façon bien exacte, se compose pour la maison centrale de deux éléments distincts. 1° approvisionnement proprement dit de la maison centrale; 2° matières premières et produits manufacturés, importés et exportés par les entrepreneurs.

L'approvisionnement de la maison centrale est donné à l'adjudication.

Les blés se tirent du pays et n'ont rien à voir avec une entreprise de transports, le bois également. Restent les denrées et les fournitures diverses nécessaires à l'alimentation, et le charbon de terre.

Les denrées et les fournitures alimentaires viennent de Saumur et par conséquent ne peuvent échapper au tramway ?

Le charbon vient en ce moment de Montjean, il est livrable rendu à la maison; il est de toute évidence que l'adjudicataire se servira d'une entreprise qui fera pour ainsi dire corps avec le chemin de fer et qui aura l'avantage de pénétrer dans les magasins même de la maison centrale.

La question de trafic des entrepreneurs est tout aussi simple.

Les deux entrepreneurs dont le tonnage est le plus considérable sont MM. Forges et Pérarny. M. Forges reçoit tout par la gare de Saumur et expédie de même, il a son bureau et son magasin à Saumur, le tramway lui amènera dans ses ateliers ses meules, ses charbons, ses fers, ses aciers, etc., etc. Il ne changera certainement pas son mode d'exploitation, surtout lorsqu'il bénéficiera de tarifs singulièrement réduits.

M. Pérarny reçoit à Saint-Nazaire par navires entiers des coquilles d'huîtres pour fabriquer le bouton de nacre. Huit fois sur dix, M. Pérarny fait remonter son approvisionnement par bateau, jusqu'à Montsoreau, et c'est là que le tramway le prendra pour le transporter dans la maison, toutes les fois qu'il en sera ainsi. Lorsqu'il le fera venir par chemin de fer, il se servira également du tramway, par la raison fort simple qu'il n'aura à s'occuper d'aucune espèce de roulage.

Si nous passions en revue, tous les autres entrepreneurs, tels que MM. Frenzer, Cirat, Lépine, etc., nous verrions que tous dirigent leurs produits sur Saumur et prennent à Saumur leurs approvisionnements.

J'ai parlé des tarifs; actuellement, une tonne (1.000 kilog.) de marchandise transportée de Saumur à la maison centrale, coûte en petite quantité 7 fr. 50, en grande 6 fr., avec le tarif maximum de 0 fr. 20 c. par tonne et par kilomètre le même transport coûtera (0,20 x 16 = 3 fr. 20) trois francs vingt centimes.

Je suppose le pont de Montsoreau fait, la distance entre la maison centrale et la gare de Varennes sera de 10 kilomètres; quel est le roulier qui exécutera ce transport à un prix moindre de 3 fr. 20 cent., surtout si le nouveau pont est un pont à péage, ce que demande la commune de Montsoreau ?

Si nous examinons le trafic de Montsoreau, nous verrons qu'il n'a pas davantage intérêt à aller à la gare de Varennes. Ce trafic, en dehors de l'approvisionnement courant de la population, approvisionnement qui provient naturellement de Saumur, se compose du vin et de la pierre.

Le vin, comme d'ailleurs celui de tout le coteau, est vendu dans le pays, à Saumur, à Saint-Florent, ou dans la direction d'Angers; aucune espèce de motif pour aller à la gare de Varennes. La pierre de construction s'expédie actuellement sur Angers-Nantes par bateau.

Lorsque les deux nouvelles lignes de Baugé et de Château-du-Loir seront construites, la gare de Saumur deviendra forcément un entrepôt de tuffeaux, d'où il sera dirigé dans ces diverses directions. Il est évident que le tramway, prenant le tuffeau dans la carrière et avec des tarifs très-bas, sera seul à l'amener à la gare de Saumur.

Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'insister plus longuement; cependant, je tiens à

terminer par une observation bien simple: c'est que, le jour où le pont sera construit, je serai le premier à engager la Compagnie à faire une petite ligne de Montsoreau à la gare de Varennes. Et qu'on ne se figure pas que cette création puisse gêner l'autre ligne! Tous les hommes compétents en matière de voies de circulation sont là pour dire que, plus on les multiplie, plus on multiplie le trafic du pays traversé et par conséquent sa richesse.

Je crois, Monsieur le Rédacteur, que les inquiétudes dont vous vous êtes fait l'écho seront calmées par ces considérations; loin de compromettre la réussite de l'entreprise dont je m'occupe, la création d'un pont à Montsoreau ne peut que lui être favorable, puisqu'elle favorisera le développement de ce pays qui présente des ressources si variées et dont une partie seulement sont aujourd'hui utilisées.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

O. MONPROFIT.

Si un pont à Montsoreau ne doit servir ni aux voyageurs, comme le reconnaît dès le début de sa lettre M. Monprofit, ni au trafic des marchandises, ainsi qu'il le démontre clairement, quelle est donc sa raison d'être? Pourquoi entraîner en pure perte, dans une dépense de près de 2 millions, Etat, département et communes ?

Les patrons du pont à Montsoreau sont trop intelligents pour n'avoir pas saisi depuis longtemps la justesse de la réplique de M. Monprofit; ils ont certainement des raisons puissantes pour poursuivre leur projet, et nous serions heureux de les publier. Ils doivent démontrer que les deux entreprises du pont à Varennes et du tramway à Saumur n'ont rien d'incompatible et que la production du pays, présente et future, justifiera les dépenses de construction de ces deux voies de communication.

Les capitalistes qui se sont montrés timorés pour le tramway attendent ces explications avant de souscrire.

L'article que nous avons publié sur la nomination du nouveau Président n'a pas été, paraît-il, du goût de tout le monde, à en juger par quelques lettres que nous avons reçues.

Dans l'une d'elles, il est même traité d'article très-divertissant en temps de vacances.

C'est là un résultat auquel ne prétendait pas, très-vraisemblablement, le grave philosophe qui en est l'auteur.

Mais celui-ci est sans aucun doute trop bon philosophe pour s'en émouvoir.

Quoi qu'il en soit, cet amateur de La Bruyère, qui avait emprunté à notre grand moraliste une citation heureuse, est-il donc si coupable pour avoir cherché à faire comprendre à M. Bodin que l'homme de parti devait s'effacer aujourd'hui derrière le magistrat; ou encore pour lui avoir désigné ses modèles parmi les présidents dont il occupe à cette heure le fauteuil ?

Bien loin de le juger ainsi, nous avons pensé que c'étaient là de bons et sages conseils à donner, et qui seraient encore meilleurs à suivre; aussi n'avons-nous pas hésité à nous en faire l'écho.

Il n'y a pas lieu de le regretter, car, à côté de quelques critiques, cet article a reçu à notre connaissance l'approbation d'un grand nombre d'autres personnes.

#### Avis de Crue.

Tours, 24 avril, 3 h. 45, soir.

Une crue se manifeste sur la Loire.

On présume que le maximum sera de 2<sup>m</sup> 35 à Orléans et qu'il aura lieu dans la nuit du 23 au 24.

On pense que la crue atteindra, dans le département d'Indre-et-Loire, les hauteurs indiquées ci-après:

A Amboise, 3<sup>m</sup> 40, dans la nuit du 23 au 24.

A Tours, 2<sup>m</sup> 85, dans la nuit du 23 au 24.

A Langeais, 3<sup>m</sup> 20, dans la matinée du 24.

Aucune crue n'est annoncée quant à présent sur le Cher.

#### LOUDUN.

Dans la journée de dimanche, un propriétaire, âgé de 68 ans, a été trouvé dans un puits d'une profondeur de 25 mètres environ. Quand on l'a retiré, l'asphyxie était

complète et la mort remontait à environ deux heures.

La cause de ce suicide est inconnue.

#### LE MANS.

Nous apprenons, dit l'Union de la Sarthe, qu'un détachement de chevaux, appartenant à la brigade d'artillerie du Mans, est parti pour l'Algérie, avec le nombre d'hommes nécessaire.

Hommes et chevaux vont compléter deux batteries détachées à Philippeville.

#### NANTES.

Mardi matin, vers neuf heures, un grave accident est arrivé au pont du chemin de fer de l'Etat en construction sur la Loire. Pendant la manœuvre d'un caisson, une rupture s'est produite; un ouvrier a été tué et un autre blessé grièvement. (Union bretonne.)

On rapporte qu'à Donges, par suite de la présence en Loire de nombreux marsoins, les pêcheurs ayant leurs filets tendus sur le rivage, ont fait une véritable pêche miraculeuse de saumons; dans un filet, 18 saumons se sont fait prendre à la même marée, et plusieurs autres filets avaient chacun 4, 5 et 6 saumons. (Idem.)

#### SAINT-NAZAIRE.

Le sloop Espoir-en-Dieu a sombré en Loire lundi soir, à Saint-Nazaire.

35 barriques étant venues à la côte, des hommes, des femmes, des enfants les ont défoncées et se sont enivrés de façon à mettre leur vie en danger.

Treize de ces individus ont été arrêtés.

On écrit de Moisdon, à la date du 12 avril, au Journal de l'Arrondissement de Châteauvibrant:

« La semaine dernière, en défrichant un taillis, à la Pinais, des ouvriers ont découvert, sous la culée d'un chêne, une potiche en terre surmontée d'une croix, contenant 76 pièces d'argent des règnes de Charles IX, Henri III et de Henri IV. Chaque pièce peut valoir 4 fr. 60 de notre monnaie actuelle. »

D'autre part, on écrit de Rougé au même journal pour annoncer une découverte intéressante. En démolissant une vieille maison nécessaire pour l'élargissement d'une rue, on a trouvé dans le sol six plats superposés qu'on dit être en étain. Deux ou trois sont bien conservés, ils portent la date de 1660; aux armes des comtes de Rougé, de gueules à la croix pattée et alésée d'argent.

COUPS DE Foudre. — On écrit de Landévan au Journal de Fougères (Ille-et-Vilaine):

« Un des fils du sieur Morel, fermier aux Harlais, chez M. Le Pannetier de Roissay, a été foudroyé mercredi soir. Il était occupé avec son frère à ramasser de la litière, lorsque l'orage éclata. Sans s'inquiéter du temps, les deux jeunes gens restèrent dans les champs.

Bientôt brilla un éclair, suivi d'un violent coup de tonnerre. La foudre tomba aux pieds de Morel; sa mort fut instantanée. Quant à son frère, qui avait été jeté à terre, il en fut quitte pour une violente secousse.

Cinq animaux, quatre bœufs et un cheval, se trouvaient à côté d'eux. Les quatre bœufs ont été renversés, et l'un d'eux a été tué sur le coup. Le cheval seul est resté debout et n'a paru rien éprouver. »

Le violent orage de mercredi de la semaine dernière a fort maltraité une partie du département de la Gironde.

La foudre est tombée à plusieurs reprises à Libourne, sur le collège et sur plusieurs cheminées. Les dommages ont été, paraît-il, autrement graves à Bergerac et dans les campagnes environnant cette ville. La grêle, qui n'a cessé pendant plus d'une heure, a ravagé les récoltes qui sont en partie perdues. A la Réole, les champs auraient peu souffert, et la trombe d'eau mêlée de grêlons s'est abattue seulement sur la ville.

#### FOIRES ET MARCHÉS.

Le concours d'animaux gras de Niort, qui coïncidait avec la foire du 31 mars, a été

très-brillant. On y comptait 139 bœufs, 12 vaches, 19 lots de bêtes à laine, 27 porcs gras. Dans toutes les espèces il y avait des sujets d'élite.

La foire a été également satisfaisante. Les bœufs gras les mieux réussis ont atteint jusqu'au prix de 4,500 fr. par paire.

(Gazette des Campagnes.)

On nous adresse de Nieuil-l'Espoir (Vienne) la note suivante, avec prière de l'insérer:

Notre foire grasse du 18 avril a tenu tout ce que nous en attendions. Le temps, bien qu'incertain, nous a donné cependant une belle matinée. Aussi avions-nous une affluence considérable de visiteurs. Le marché était particulièrement animé. Plus de 300 paires de bœufs gras ont été vendus à des prix qui se sont malheureusement un peu ressentis de la baisse qui s'est produite ces jours derniers à Paris. En revanche, les bœufs de charrue amenés en grand nombre s'enlevaient avec une hausse bien marquée sur les dernières foires. C'est que l'année promet une grande abondance de fourrages, et il y a lieu de croire que la hausse continuera encore longtemps à se développer. Les veaux de lait, les moutons et les agneaux ont trouvé preneurs à des prix excessifs. Seuls, les cochons gras et maigres semblent subir une crise de dépréciation.

La municipalité a eu la satisfaction de ne décerner les récompenses qu'à des animaux vraiment d'élite.

L'espèce chevaline y était bien représentée et les transactions ont été vivées et heureuses pour les marchands. Nous devons noter aussi une quantité considérable d'animaux de l'espèce asine qui se sont vendus à des prix relativement élevés. En somme, la journée, quoique pluvieuse dans l'après-midi, a été excellente pour le monde des affaires. Elle a prouvé une fois de plus que les foires de Nieuil-l'Espoir tiennent une des premières places dans le département de la Vienne.

#### Dernières Nouvelles.

C'est toujours dans les feuilles radicales qu'il faut chercher les nouvelles de Russie. Elles tiennent, paraît-il, à bien établir leurs relations intimes avec les nihilistes.

Voici encore la dépêche de Saint-Petersbourg que nous trouvons dans l'Intransigeant:

« Le comité exécutif des nihilistes continue à fonctionner avec la plus grande activité; il vient d'annoncer par un nouveau manifeste, qui a été adressé à tous les ministres et à tous les hauts dignitaires de la cour, la mort prochaine du Czar. »

#### Institution de M<sup>lle</sup> MATHIEU.

M<sup>lle</sup> MATHIEU a l'honneur de prévenir les familles de Saumur et des environs que la rentrée des pensionnaires aura lieu le lundi 25 courant, celle des externes le mardi 26, et que les cours seront continués dans son établissement aux mêmes jours et aux mêmes heures que par le passé.

#### N'ACHETEZ RIEN

sans réclamer de vos Fournisseurs des

#### COUPONS COMMERCIAUX

C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE

Pour Brochures et Renseignements s'adresser:

A Saumur, maison LAN et C<sup>ie</sup>, 18, rue Beurepaire.

#### Les Services d'Expéditions

DES

#### Grands Magasins du Printemps

sont réorganisés.

Adresser comme par le passé toutes les lettres à M. Jules JALUZOT, PARIS.

Récompense à l'Exposition Univer<sup>elle</sup> de 1878

#### Pour DÉTACHER

TOUTES LES ÉTOFFES

Demandez

#### L'ESPRIT MINÉRAL

ZUCCANTI

le seul ne laissant aucune odeur.

FLAGON Paul MILLOT, P<sup>re</sup> FLAGON

1<sup>er</sup> 50 Paris, 62, Boulevard Magenta, Paris 1<sup>er</sup> 50

Se vend chez tous les Pharm<sup>aciens</sup>, Droguistes, Parfumeurs, etc.

Dépôt chez M. ERNOUL, pharmacien.

**GERTSETTE et GOGO DE GALABRE**  
à 1 centime le litre  
REMPLEANT LE VIN DE TABLE  
**MARCHER FRÈRES & Co, à Privas (Ardèche)**  
Maisons à Paris, boulevard Beaumarchais, 53  
à Lyon, rue Thiers, 8  
Prix : par Boîte de Poudre violette pour 100 litres, 1 franc 25 c.  
Par la poste, 1 fr. 35.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »  
LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS  
ADULTES ET ENFANTS,**  
rendue sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étour-

dissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, manœuvre, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Core N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation

nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLER, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Core N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Core N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.

12 kil., 70 fr. — Aussi : LA REVALESCIERE COLATÈRE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Biscuits ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean, franco. — Dépôt à Saumur, successeur de TEXIER, J. Russon, épiciers, pharmacien et épiciers. — Du Barry et Co (718), 8, rue Castiglione, Paris.

**PLUS DE CHAUVES**  
Reposse certaine. — Arrêt immédiat des cheveux tombants par la POMMADE DE CHEVEUX LECHAUX, Pommade hygiénique régénératrice qui supprime les teintures, empêche de blanchir, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures. Milliers de certificats et attestations spontanées. Pot en verre contre mandat 4<sup>e</sup> 50 pots 21<sup>e</sup>. Prospectus gratis. Dép. G. M. LECHAUX, Pharm. Ch. r. St-Catherine, 46, Bordeaux, et les bonnes maisons de parfumerie et de pharmacie.  
Dépôt chez M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur, et dans toutes les bonnes pharmacies.

P. GODET, propriétaire-éditeur.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 AVRIL 1881.**

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3/4 % amortissable. . . . .	83	05	Comptoir d'escompte . . . . .	1001	25	C. gén. Transatlantique. . . . .	565	»	»	»	»
3/4 % amortissable. . . . .	84	80	Crédit Foncier colonial . . . . .	635	»	Canal de Suez. . . . .	1640	»	»	»	»
3/4 % amortissable nouveau. . . . .	84	»	Crédit Foncier, act. 500 fr. . . . .	1640	»	Société autrichienne. . . . .	665	»	»	»	»
1/2 % . . . . .	114	»	Obligations foncières 1877. . . . .	355	»	OBLIGATIONS.					
5/8 % . . . . .	120	10	Obligations communales 1879. . . . .	455	»						
Obligations du Trésor. . . . .	510	»	Oblig. foncières 1879 3/4 % . . . . .	453	»	Est . . . . .	384	»	»	»	»
Obligations du Trésor nouvelles. . . . .	315	»	Soc. de Crédit ind. et comm. . . . .	750	»	Midi . . . . .	384	»	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857 . . . . .	340	»	Crédit mobilier . . . . .	750	»	Nord . . . . .	390	»	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 . . . . .	501	»	Est . . . . .	773	73	Orléans . . . . .	386	»	»	»	»
1865, 4 % . . . . .	514	»	Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	1650	»	Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	384	»	»	»	»
1869, 3 % . . . . .	395	»	Midi . . . . .	1145	»	Paris (Grande-Ceinture). . . . .	385	»	»	»	»
1871, 3 % . . . . .	391	»	Nord . . . . .	1770	»	Paris-Bourbonnais . . . . .	384	»	»	»	»
1875, 4 % . . . . .	508	»	Orléans . . . . .	1925	15	Canal de Suez. . . . .	560	»	»	»	»
1876, 4 % . . . . .	512	»	Ouest . . . . .	840	15						
Banque de France. . . . .	4800	»	Compagnie parisienne du Gaz. . . . .	1500	»						

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.  
GARE DE SAUMUR.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**  
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).  
8 — 56 — — omnibus-mixte.  
1 — 25 — — soir, omnibus-mixte.  
3 — 32 — — express.  
7 — 15 — — omnibus.  
10 — 37 — — (s'arrête à Angers).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**  
3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.  
8 — 31 — — omnibus.  
9 — 40 — — express.  
12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.  
4 — 44 — — omnibus-mixte.  
10 — 28 — — express-poste.  
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M. HOUIS, notaire à Saint-Nicolas-de-Redon (Loire-Inférieure).

**A VENDRE**

DE GRÉ A GRÉ,  
**LA BELLE PROPRIÉTÉ  
DE LA CHATAIGNERAIE**

Composée de quatre métairies, une borderie, sapinières, châtaigneraies et bois taillis; prés-marais de première qualité sur la Vilaine; le tout, en un tenant, d'une contenance de 250 hectares. — Très-Beau pays de chasse.

On pourrait y établir un pied-à-terre.

Cette propriété est située à 1 kilomètre du bourg d'Avessac, 3 kilomètres de la Gare et 8 kilomètres de Redon.

Revenu... 12,000 francs.

Pour renseignements, s'adresser audit notaire, et à M. Rabu, propriétaire à Nantes, rue Haute-du-Château, n° 1, et, pour visiter, au sieur Hautœur, au bourg d'Avessac. (267)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,  
**JOLIE MAISON**

FRAICHEMENT RESTAURÉE,  
Située rue de la Grise, n° 11.  
S'adresser à M. COVARD père, place Dupetit-Thouars, n° 2. (121)

**FABRIQUE DE GRILLAGES**

EN TOUS GENRES.

**ESNAULT**

36, Rue des Capucins,  
**SAUMUR.**

Poutillers, Faisanderies,  
Volières, etc.  
**PRIX TRÈS-MODÉRÉS.**

Blanchissage de Chapeaux  
de Paille.

Remise à la Mode de toute espèce  
de Chapeaux.

M. GATINOIS, rue Saint-Jean, 16,  
Saumur. (263)

**MÉDECINE INTIME**

Guérison immédiate des Rétrécissements,  
Affections contagieuses, Impuissance, Catarrhe de vessie,  
Gravelle, etc.

GUIDE MÉDICAL de M. COGAN, avec lequel on peut se traiter seul;  
43<sup>e</sup> édit., 1 vol. illustré, 350 pages, 3 fr. (franco par poste, 3 fr. 25).  
Se trouve à Saumur, Librairie JAVAUD. (102)

**A CÉDER  
UN TRÈS-BON MAGASIN**

S'adresser au bureau du journal.

M. GAUTIER, notaire à Saumur,  
demande de suite un petit  
clerc.

M. LAUMONIER, notaire à Saumur,  
demande un petit clerc.

**VINS DE BORDEAUX**

Recommandés.

La barrique bordelaise, franco de  
tous frais à la gare de l'acheteur;  
paiement, 90 jours.

Rouges. 1880 1879 1878 1874

Premières côtes 120 125 135 150  
Médoc. . . . . 130 140 150 170  
Floirac. . . . . 145 155 165 195

Blancs graves. 110 125 135 150

En demi-barriques, 8 fr. en sus  
pour différence de transport et logement.

Vins vieux en bouteilles, de 1 fr. 50  
à 3 fr. l'une, suivant âge et année;  
envoi du catalogue sur demande.

**Eau-de-Vie d'Armagnac,**  
de 100 à 250 fr. l'hectolitre, suivant  
âge, en fûts de 30 à 90 litres; au-  
dessus, le fût n'est pas compté, la  
régie est en sus. S'adresser à M. Henri  
VALÉRY, propriétaire-viticulteur au  
Château-Ferrière, à Floirac, près  
Bordeaux. (803)

**93,000 Abonnés**  
FRANCS 18 pages de  
par an  
L'ÉMANCIPÉ DES COMMUNES  
15, Chaussée-d'Antin, Paris  
EST ENVOYÉ GRATUITEMENT  
sur demande adressée au Directeur

**CHEMISERIE SPÉCIALE**



Mesures à joindre à toute  
commande :

- 1<sup>re</sup> Mesure. 1 à 1, tour du cou.
- 2<sup>e</sup> — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3<sup>e</sup> — 8 à 3, largeur du poignet.
- 4<sup>e</sup> — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5<sup>e</sup> — 5 à 5, le tour sous les bras.
- 6<sup>e</sup> — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7<sup>e</sup> — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

**EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ**

35. 14.78. 27. 43. 92. 80. 103.  
Mesures : 1<sup>re</sup> 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> 5<sup>e</sup> 6<sup>e</sup> 7<sup>e</sup>

**A LA PAIX**

Maison la plus importante dans son genre  
MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

**SARGET-GIRAULT**

6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent.

Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse.

Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.

Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et poignets, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.

NOTA. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

**CHEMISES CONFECTIONNÉES**

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.

Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.

Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.

Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guillemets et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.

Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

**GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES**

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussures en tous genres

**CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES**

Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en tous genres

**GANTS CIVILS ET MILITAIRES**

Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

**1 FRANC par AN** 103,000 Abonnés **52 NUMÉROS**

**Le Moniteur**  
des  
**Valeurs à Lots**

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs Françaises et étrangères

**LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)**

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres :

**UN FRANC PAR AN**

Saumur, imprimerie P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.